

Image not found or type unknown



Faire vider un caveau qui est plein

Par **malin**, le **23/11/2016** à **14:41**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rn rn j'ai bien lu l'article de loi n.2213-40 qui m'a été envoyé par Mr le préfet mais je ne vois rien qui m'apporte une réponse à mon cas je suis propriétaire d'un caveau à Mérignac et ce caveau est plein il y a trois corps donc 2 ou nous avons les autorisations de la famille mais le 3 n'a pas de descendant direct c'est mon beau père le 2 mari de ma mère (décédé en 1983) qui nous a élevés je demande simplement de sortir le cercueil pour enlever les 2 corps qui sont au fond et le remettre dans le caveau on me dit que comme je ne suis descendant direct le cercueil ne doit pas prendre l'air. j'aimerais savoir si pour ce cas il y a une loi ou un décret car si non je ne peux plus rentrer dans mon caveau rn cordialement